

Institutions et croissance : Référence au cas algérien

Pr. KERZABI Abdelatif

Kerzabi57@yahoo.fr

Mlle KERZABI Zouleykha Samyia

Université de Tlemcen (Algérie)

Résumé : Cette réflexion tente de montrer, qu'au delà des modèles de croissance (I) qui ont certainement été déterminants pour beaucoup de pays jusqu'à la fin du XX^{ème} siècle, l'introduction des institutions comme facteur déterminant de toute croissance économique (II) mérite une attention particulière qu'on doit prêter aux sociétés du Sud dont le mimétisme des modèles du nord n'ont pas été forcément concluants. Cet aspect particulier, nous a conduit à nous intéresser au cas Algérien.

Mots-clés : Institutions – Croissance économique – Cas algérien.

Institutions and Growth: Reference to the Algerian case

Abstract: This discussion attempts to show that beyond growth models (I) which have certainly been instrumental in many countries until the late twentieth century, the introduction of institutions as a determinant of all economic growth (II) deserves special attention that we should pay to Southern societies whose mimicry north models were not necessarily conclusive. This particular aspect has led us to take an interest in the Algerian case.

Keywords: Institutions – Economic Growth – Algerian case.

Introduction

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, deux grandes tendances apparaissent pour expliquer le phénomène du sous développement : la première (Jalée, 1965, Freyssinet, 1966) est qualifiée de marxiste, identifie le sous développement des pays du tiers monde à l'exploitation et au pillage dont ces pays ont été victimes de la part des pays capitalistes avancés depuis les grandes découvertes. Pour De Bernis (1974), le sous développement n'est pas un retard mais le résultat de la domination qui a entraîné la destruction de l'équilibre ancien des sociétés traditionnelles. La seconde explication est néoclassique, elle prêche le schéma linéaire de Rostow, selon lequel le processus de développement, basé sur l'industrialisation, se diffuserait progressivement dans le monde depuis son origine, la révolution industrielle en Angleterre au XVIII^e siècle. Ici, le développement gagnerait de proche en proche et se diffuserait aux pays du tiers monde.

Cependant, l'observation historique des expériences de développement discrédite la première explication, même si celle-ci jouie encore, d'une grande popularité auprès des opinions publiques. La deuxième explication est considérée comme optimiste (Brasseul, 2000), d'une part, parce que nombre de pays ont résisté à ce phénomène de diffusion de la modernité et ne montrent guère de signes d'un développement rapide, et d'autre part du fait du fameux "fossé croissant" entre pays riches et pays pauvres, encore souligné avec alarme dans le dernier rapport sur le développement de la Banque mondiale (1999), qui annonce par la voix de son économiste en chef et prix Nobel en économie, Joseph Stiglitz: *Le monde est en train de perdre la bataille contre la pauvreté.*

Les économistes admettent aujourd'hui que les écarts de développement observés au niveau mondial doivent être expliqués non pas tant par l'accumulation quantitative des facteurs de production (capital humain et physique) que par les institutions qui organisent l'utilisation des ressources. La littérature sur la croissance a commencé à prendre en compte l'importance des institutions avec les travaux de Douglas North, d'Aghion et Howitt (1998), de Hall et Jones (1999), mais surtout avec ceux d'Acemoglu, Johnson et Robinson (2001) qui ont montré que le principal candidat à cette explication serait le contexte institutionnel. Pour ces théoriciens, les institutions doivent créer un environnement stable, garantir la sécurité des contrats et inciter les agents à prendre des risques et à investir. En bref, l'attention accordée aux

Appendix 3 : Random Effects Model

Dependent Variable: GDP				
Method: Panel EGLS (Cross-section random effects)				
Sample: 1996 2011				
Periods included: 13				
Cross-sections included: 3				
Total panel (balanced) observations: 39				
Swamy and Arora estimator of component variances				
White period standard errors & covariance (d.f. corrected)				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-3.087711	2.922981	-1.056357	0.2978
IQ	0.924875	0.802083	1.153090	0.2565
EF	0.135284	0.039793	3.399694	0.0017
Effects Specification				
			S.D.	Rho
Cross-section random			0.000000	0.0000
Idiosyncratic random			2.250297	1.0000
Weighted Statistics				
R-squared	0.083257	Mean dependent var		4.379508
Adjusted R-squared	0.032327	S.D. dependent var		2.338552
S.E. of regression	2.300443	Sum squared resid		190.5134
F-statistic	1.634723	Durbin-Watson stat		1.082121
Prob(F-statistic)	0.209151			
Unweighted Statistics				
R-squared	0.083257	Mean dependent var		4.379508
Sum squared resid	190.5134	Durbin-Watson stat		1.082121

institutions est une tentative de surmonter les échecs répétés des politiques orthodoxes dans le monde réel. Cette réflexion tente de montrer, qu'au delà des modèles de croissance (I) qui ont certainement été déterminants pour beaucoup de pays jusqu'à la fin du XXème siècle, l'introduction des institutions comme facteur déterminant de toute croissance économique (II) mérite une attention particulière qu'on doit prêter aux sociétés du Sud dont le mimétisme des modèles du nord n'ont pas été forcément concluants. Cet aspect particulier, nous a conduit à nous intéresser au cas Algérien.

I/ Les Modeles de Croissance

La question récurrente qui se pose souvent aux économistes est celle des origines de la croissance économique. Beaucoup d'économistes, et notamment ceux des années 1960 ont cherché à mettre en relation le volume de la production et les facteurs de Production. Les chercheurs américains Cobb et Douglas ont mis cette relation à travers la fonction mathématique qui porte leur nom sous la forme suivante : $Y = f(K,L)$ dans laquelle la production (Y) est fonction des quantités respectives de capital (K) et de travail (L) utilisées par l'appareil de production. La croissance de la production (Y) s'expliquerait en partie par l'accroissement des quantités de facteurs de production mises en œuvre, c'est-à-dire l'accroissement des quantités de capital (K) et de travail (L) utilisées. D'autres économistes remettent en cause cette relation. L'américain R. Solow, suivi des Français J.J. Carré, P. Dubois et E. Malinvaud, ont montré que la croissance économique est faiblement déterminée par l'accroissement des quantités de facteurs.

Nous considérons qu'à la différence du développement économique, la croissance économique est un phénomène quantitatif d'accumulation de richesses. François Perroux définit la croissance économique comme un processus continu et soutenu d'élévation du PIB réel d'un pays dans le temps. Par conséquent, la croissance économique, est une œuvre soutenue et qui se traduit par un accroissement continu du produit réel de toute l'économie. Les théories modernes de la croissance que nous présenterons en 1 et 2, sont nées dans les années quarante à partir d'une reformulation de la théorie keynésienne, centrée sur l'accumulation du capital. En effet, le modèle de base des théories de la croissance visait à l'origine un équilibre de plein emploi.

Les déséquilibres engendrés par l'augmentation des prix du pétrole, vont éclipser la réflexion sur la croissance, du moins dans les préoccupations des théoriciens. Les années 70 et 80 vont intégrer de manière explicite (Muet, 1993) les déséquilibres dans les modèles de croissance. La fin des années quatre-vingt marque au contraire la renaissance de ces théories avec les théories de la croissance endogène.

I.1. Les réflexions d'Harrod et Domar

Le nom de Roy Forbes Harrod (1900-1978) sera vite associé à celui de Evsey Domar (1914), pour désigner le modèle sous le nom de Harrod-Domar ou encore, modèle keynésien de croissance, qui sera considéré comme le modèle de référence de la théorie moderne de la croissance. L'apport majeur de ce modèle est l'approche par le capital en considérant qu'une variation de l'investissement augmente non seulement le revenu, mais dégage aussi des capacités supplémentaires de production. Domar arrive donc à déterminer le taux de croissance nécessaire de l'investissement qui fait que l'augmentation du revenu qui en découle est suffisante pour combler les capacités de production dégagées par ce même accroissement de l'investissement.

Ces deux auteurs concluent que l'investissement est proportionnel au stock de capital. Le taux de croissance est le produit du taux d'investissement (ratio investissement/production) par la productivité moyenne du capital (ratio production/capital).

- Le respect du droit.
- L'intégrité des administrations.
- Les mécanismes de représentation populaire.
- La protection des inventeurs.
- La mise en place des marchés des biens et des services, du travail et des capitaux.
- La liberté d'entreprendre.
- Le degré de confiance et l'éthique

Rodrik et Subramanian (2003) ainsi que Hall Edison (2003) ont mis en évidence le rôle fondamental des institutions dans la croissance. Leur analyse de régression pour un échantillon de plusieurs pays a donné la conclusion suivante : La relation de causalité des institutions à la croissance est significative et positive, et un pays pauvre qui réussit à modifier les « règles du jeu » en renforçant les droits de propriété des investisseurs a toutes les chances de jouir d'une capacité de production améliorée.

II.2 / Institutions et croissance en Algérie

A l'issue du processus d'ajustement structurel mené sous l'égide des institutions internationales (Banque mondiale et FMI), la croissance économique en Algérie ne s'est pas redressée et ce en dépit des confortables réserves de changes qui se sont constituées depuis le début des années 2000. En effet, en dehors des secteurs des BTP, l'agriculture et des services qui affichent des taux de croissance positifs, les autres secteurs et notamment les secteurs manufacturiers sont en nette régression. Cinquante ans après son indépendance, l'Algérie reste tributaire des recettes de son pétrole. La croissance économique en Algérie est exclusivement dépendante des hydrocarbures. Toutefois, Durant la décennie 2000-2010, les réserves de pétrole restantes ont baissé de -7,4% et celles du gaz de -35,7%, durant la décennie 2000-2010. La production est en baisse tendancielle depuis 2006. Alors que la consommation interne a augmenté sur la même décennie de +77% pour le pétrole et +36,5% pour le gaz. Ces données nous renvoient à l'importante question d'une source alternative de croissance. Beaucoup d'économistes se sont penchés sur des facteurs purement économiques pour suggérer le retour à l'industrialisation, le tourisme, sinon le développement agricole...etc. Ces économistes considèrent que toute activité économique est fondée sur un ensemble de ressources matérielles (investissements), financières, humaines mais occultent souvent l'apport de l'Etat en tant que producteurs de règles de conduites qui incitent les agents économiques à conduire les affaires. D'autres économistes, soutiennent que institutions efficaces seraient une condition nécessaire pour le succès des économies. L'Algérie n'a pas réussi à mettre en place les institutions favorables à la croissance économique. Il suffit d'observer les différents indices relatifs au climat des affaires (Voir tableau 1) pour se rendre compte que l'environnement institutionnel ne stimule pas l'activité économique et notamment la croissance économique.

Tableau 1 : Classement Doing Business de l'Algérie sur 189 pays

Domaines	DB 2014 Classement	DB 2010 Classement	Variation dans le classement
Création d'entreprise	164	147	-17
Octroi de permis de construire	147	111	-36
Transfert de propriété	176	159	-17
Obtention de prêts	130	135	-5

Domaines	DB 2014 Classement	DB 2010 Classement	Variation dans le classement
Protection des investisseurs	98	73	-21
Paiements des impôts	174	167	-7
Exécution des contrats	129	124	-5
Règlement de l'insolvabilité	60	51	-9
Banque Mondiale, Doing Business 2010 et 2014			

Le changement positif dans la politique gouvernementale à l'égard du secteur privé ne s'est pas encore traduit par un changement significatif dans l'attitude de l'administration publique. Les entrepreneurs sont toujours confrontés à des comportements bureaucratiques lourds, à la paperasserie, aux réglementations fastidieuses et opaques et à des retards interminables pour obtenir approbations et autorisations. Les barrières sont omniprésentes dans toutes les branches d'activité. Celles qui sont le plus fréquemment citées sont les procédures pour: dédouaner les marchandises, en particulier au port d'Alger; obtenir un permis de bâtir; immatriculer une entreprise; les entreprises enquêtées font aussi fréquemment état de certaines formes de ' harcèlement' fiscal. Ces difficultés sont aggravées par les difficultés d'accès à l'information, notamment aux législations, réglementations et procédures, statistiques, et information de marché, entre autres. ou moins moyens équivalents à ceux d'autres pays. Toutefois, une série d'impôts additionnels sur le chiffre d'affaires, les importations, etc., augmentent la pression fiscale globale. A cela s'ajoute un système complexe d'incitations fiscales qui ne fait qu'accroître la complexité et les pouvoirs discrétionnaires. Les charges sociales sur l'emploi sont très lourdes, ce qui n'incite pas à la création d'emplois à un moment où le taux de chômage reste élevé.

Le changement institutionnel est le produit d'un rapport de force entre les différents groupes d'intérêts qui animent la société. Par conséquent, il ne s'agit pas de négliger les institutions informelles qui existent déjà et qui peuvent infléchir les règles formelles. En d'autres termes, l'expérience algérienne amène donc une question fondamentale : les institutions économiques sont-elles réductibles à des règles, aussi importantes soient-elles, introduites impérativement par l'Etat ? Plus généralement le changement institutionnel est-il réductible au transfert de modèles théoriques issus des pratiques des économies occidentales (C. Locatelli, 2000) ou s'inscrit-il dans un processus où dominent les règles informelles? Il est bien évident que ce sont les hommes qui font les institutions et les élaborent en leur faveur, les institutions qui en résultent peuvent être de mauvaise qualité et pourtant se maintenir dans le temps

L'économie algérienne est une économie rentière qui présente la caractéristique d'être l'otage de marchands (importateurs, spéculateurs...) et ce n'est pas ce groupe dominant qui va industrialiser. L'industrialisation historique est le fait d'une classe sociale qui, en Europe a remis en cause un ordre social ancien pour accéder au pouvoir. Cette classe sociale est appelée, bourgeoisie. Notre réflexion tente de mettre en lumière l'histoire de la bourgeoisie dans sa quête du pouvoir. En termes plus claires, nous essayerons de montrer que l'industrialisation est une manœuvre pacifique que la bourgeoisie a utilisé pour prendre le pouvoir.

II.3. Le rôle historique de la bourgeoisie

La charte de Tripoli (1962) conçoit l'industrialisation de l'Algérie en éliminant la bourgeoisie locale considérée comme «incapable de promouvoir la construction du pays et le défendre contre les visées impérialistes». Dès 1966, les bases matérielles de la «bourgeoisie» locale

allaient être laminées par la constitution de monopoles d'Etat. Le code des investissements de 1966 achève cette mise à l'écart du privé. Il va préciser les conditions de développement du secteur privé national. Parmi les conditions imposées au secteur privé national, on peut citer : L'interdiction d'investir dans les secteurs stratégiques et vitaux, et l'obligation de ne pas concurrencer les secteurs économiques de l'Etat. La Charte nationale de 1976 a renforcé cette volonté des pouvoirs publics à repousser le privé Algérien qualifié de « bourgeois exploités », cette désignation a empêché le secteur privé déjà affaibli à s'étendre en dehors du secteur de la sous-traitance dans lequel il a été confiné.

L'option du « socialisme spécifique » jusqu'à la fin des années 80, a été accompagnée d'un discours délégitimant les entrepreneurs privés qualifiés d'« agent de l'impérialisme » au point où toute la société a fini par développer une certaine suspicion et mépris à leurs égards. Toute l'histoire de l'économie algérienne sera marquée par cette méfiance doctrinale (Liabes, 1989) vis-à-vis du privé national et étranger. Cette perception excluant le secteur privé est aujourd'hui, profondément enracinée dans l'inconscient populaire. La fortune est suspecte. Ce n'est qu'après la chute des prix des hydrocarbures et l'entrée de l'Algérie dans la crise de paiement que le discours officiel à l'égard du privé change. Le tarissement des ressources financières impose aux pouvoirs publics d'appeler le secteur privé à contribuer à l'effort de développement. L'effondrement du bloc socialiste et les événements d'octobre 1988, vont pousser les pouvoirs publics à abandonner définitivement l'économie centralisée pour s'orienter vers l'économie de marché.

L'année 1991 marque la fin du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur, La démonopolisation du commerce extérieur favorisa l'émergence des importateurs privés qui se sont substitués à l'Etat. En quelques années ces importateurs ont accumulé des fortunes importantes. Pour mesurer l'ampleur de ces fortunes, il suffit de constater que les importations algériennes sont passées de 10 milliards de Dollars en 1990 à 47 milliards en 2012 soit une augmentation de plus de 450%. La croissance des importations s'est traduite par l'apparition d'une nouvelle couche sociale constituée essentiellement de commerçants-importateurs et de grossistes qui ont accumulé, en quelques années, des revenus confortables qu'ils ont investis dans des entrepôts, magasins et villas au luxe.

Les importations augmentent deux fois plus vite que les exportations, le marché intérieur est inondé de produits venus d'ailleurs. On importe presque tout, on y trouve, les madeines d'Espagne et les croissants de Bulgarie. Dans ces conditions, les activités productives s'effondrent. On assiste à la disparition pure et simple de secteurs d'activité tels que l'industrie du textile et des cuirs pour ne citer que ceux-là. L'agriculture et l'industrie hors hydrocarbures créent moins de 20% de la richesse nationale. Au lieu d'investir dans les activités productives, ces marchands investissent dans l'immobilier. Au lieu de produire de la richesse ils la font circuler. Pour ces marchands, la richesse doit être produite ailleurs ; ici, on la consomme. En Corée du Sud, nous dit Lamiri, une dizaine d'entreprises et de familles produisent plus de 60% du PIB. La dernière enquête de l'office national des statistiques a démontré que 10% de la population la plus favorisée captait plus d'un quart des dépenses annuelles de la population. Ce que nous désignons par facilité comme bourgeoisie ne constitue pas une bourgeoisie. En dehors de quelques patrons d'industrie, nous avons des marchands. Ces marchands n'ont pas besoin d'industrialiser pour accéder au statut de groupes dominants, ils y sont presque ou déjà. La chute de l'empire arabo-musulman, est l'histoire de ces marchands qui étaient au pouvoir. Ils n'avaient pas besoin d'utiliser l'usine pour y accéder (Henni, 1993). Ce qui n'est pas le cas des marchands européens qui étaient exclus du pouvoir. De ce fait, l'industrialisation est une affaire de groupes sociaux qui n'ont pas le pouvoir, c'est une affaire de légitimation sociale.

Ainsi, les pouvoirs successifs en Algérie en refusant la bourgeoisie, ont refusé en même temps les valeurs culturelles qui lui sont associées. C'est-à-dire, ce qu'on appelle communément les

bonnes manières, que nous avons énumérer plus haut. Pour justifier leur position économique nos marchands, font appel aux valeurs religieuses. Le négoce et la spéculation, sont plus légitimes que le travail productif. Il est plus légitime de vendre des CD qui traitent de l'Islam et dont l'origine est douteuse que de faire de la mécanique.

Conclusion

L'Etat algérien présente la caractéristique d'être encadré dans les règles informelles qui le mettent dans l'incapacité de se soustraire aux logiques claniques et clientélistes des groupes qui pivotent autour de lui. Pour des raisons historiques la dynamique du mouvement national a cantonné l'Etat en un Etat administratif qui selon L. Addi (2000) « assigne des objectifs techniques tels la gestion des ressources économiques ou la satisfaction des besoins administratifs » au service de groupes d'intérêts. L'action des détenteurs d'intérêts a tout à gagner d'un blocage des réformes ou à défaut de leur déviation. C'est ainsi notent O. Havrylyshyn et J. Odling-Smee (2000) que « dans les pays où les réformes ont été les plus lentes ou plus hésitantes, de nouvelles occasions d'enrichissement personnel se sont présentées, et parmi les nouveaux entrepreneurs qui les ont saisies se trouvaient beaucoup des membres de l'ancienne élite qui ont su tirer parti de leurs relations et de leur ancien statut dans la nomenclatura pour se «recycler» dans des activités lucratives».

Références bibliographiques

1. ADDI L., (2000), « L'armée, la nation et l'État en Algérie », <http://algeriawatch.com>
2. AGHION P. et HOWITT P. (1998), "Endogenous Growth Theory", MIT Press.
3. BRAHIMI A.(1991), «L'économie algérienne», OPU, Alger
4. BERTHELIER P., DESDOIGTS A. & OULD AOUDIA J., (2004), "Profils institutionnels," Revue Française d'Économie, vol. 19, pages 121-196.
5. BETTELHEIM C.(1960), «Modèles de croissance et développement économique ». In: Tiers-Monde, tome 1 n°1-2. pp. 3-16.
6. BRASSEUL J. (2000), «Le rôle des institutions dans le développement économique : les leçons de l'histoire », *La revue de la communauté polytechnicienne*, N° : 552 – Février.
7. CHANG H-J, (2006) « Sur la relation entre les institutions et le développement économique », *L'Économie Politique* N°30, Avril 2006, PP. 53-65.
8. COUSSY J. (2006) « L'économie politique à la Banque Mondiale : la fin des exclusives ? », *L'Économie Politique* N°30, Avril 2006, PP. 7-20.
9. DARON A., JOHNSON S. et ROBINSON J.A. (2001) "The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation." *American Economic Review*, December, 91 (5), pp. 1369-1401.
10. DESTANNE DE BERNIS G. (1974), « Le sous-développement, analyses ou représentations », revue du Tiers-Monde, tome 15 n°57. pp.103-134.
11. DORVAL B. (1979), «Droit de propriété et capital : une contribution à l'analyse de l'embourgeoisement.», « Les cahiers du socialisme », n°4, Montréal
12. EASTERLY W. (2006) « *Les pays pauvres sont-ils condamnés à le rester?* », (première édition 2001) Editions d'Organisation, Paris, 2006, 397P.
13. EDISON H. (2003), «Qualité des institutions et résultats économiques Un lien vraiment étroit?, *Finances & Développement* Juin.
14. EL KENZ A. et BENOUNE M. (1990), « Le hasard et l'histoire », ENAG, Alger
15. FREYSSINET J. (1966), « Le concept de développement », Paris, Mouton.
16. GUERY A. (2003), «Institution histoire d'une notion et de ses utilisations dans l'histoire avant les institutionnalismes», *Cahiers d'économie politique*, n° 44, p. 7-18.
17. HAVRYLYSHYN O. et ODLING-SMEE J. (2000), « Réformes en panne », *Finances & Développement* / Septembre
18. HA-JOON C. (2006), « Sur la relation entre les institutions et le développement économique », *L'Économie politique*, no 30, p. 53-67.

19. **HIBOU B. (1998)** « Economie politique du discours de la Banque Mondiale en Afrique Subsaharienne », Etudes du CERI, N°39, 1998, 46P.
20. **HENNI A. (1986)**, « Etat, surplus et société en Algérie », ENAL, Alger
21. **HENNI A. (1993)**, « Le cheikh et le patron », OPU, Alger
22. **JALEE P., (1965)**, "Le pillage du tiers monde", Ed. Maspéro, Paris
23. **KICHOU L. et PALLOIX C. (2010)**, «De l'économie du développement à l'économie de la transition : une lecture de l'économie algérienne », Economie et Institutions – n°15 – 2^e semestre
24. **LIABES D.(1989)**, « L'entreprise entre économie politique et société », in « L'Algérie et la modernité », S/D de A. El-Kenz, CODESRIA, Dakar.
25. **MEISEL N. & OULD AOUDIA J. (2008)**, "L'insaisissable relation entre « bonne gouvernance » et développement," Revue économique, Presses de Sciences-Po, vol. 59(6), pages 1159-1191.
26. **MUET P-A.** «Les théories contemporaines de la croissance », In: Revue de l'OFCE. N°45, 1993. pp. 11-51.
27. **NUBUKPO K. et OKEY M.**, « Institutions, croissance et développement dans les Etats de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) : retour sur une relation controversée »
28. **OMRI I (2011)**, « Les disparités économiques au sein du Tiers-Monde : quelques constats à propos du Maghreb et des pays de l'Asie du Sud-Est », *L'Année du Maghreb*, Vol VII
29. **RODRIG D. et SUBRAMANIAN A. (2003)**, « La primauté des institutions : ce que cela veut dire et ce que cela ne veut pas dire », Finances & Développement Juin
30. **SOMBART W. (1966)**, « Le bourgeois. Contribution à l'histoire morale et intellectuelle de l'homme économique moderne ». (1913), Petite bibliothèque Payot, Paris
31. **STIGLITZ J. (2002)** « *La grande désillusion* », Editions FAYARD, Paris, 2002, 324P.
32. **TAVERNIER Y.**, « *Critiquer les institutions financières internationales* », *L'Économie politique*, 2001/2 (no 10)
33. **TALAHITE F. (2006)**, « Institutions, histoire et développement dans le monde arabe et musulman.
34. **Une lecture à partir de Douglass North** » Colloque, « Analyses et pratiques du développement : Enjeux et diversité des approches de la francophonie », Amiens, 26-27 octobre, France
35. **YAHYAOUI A. et RAHMANI A. (2009)**, «Développement financier et croissance économique : Rôle de la qualité des institutions», *PANOECONOMICUS*, 3, pp. 327-357
36. **ZAGHA R., NANKANI G. et GILL I. (2006)**, "Repenser la croissance », Finances et développement, FMI, Mars.